



Photonike Capital SA
Avenue Luise 65, BTE11
1050 Brussels
Banque Carrefour des Entreprises N. 0808.462.831

**CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 JUILLET 2021 A 9H00.
(ART. 533 CODE DES SOCIETES)**

Brussels, 30-06-2021

En raison des récentes restrictions internationales dues à la pandémie de COVID 19, l'assemblée générale des actionnaires se tiendra dans le respect de la réglementation européenne en vigueur en matière de distanciation sociale et de prévention de la contagion. Il est de la responsabilité individuelle de chaque participant de se renseigner au préalable sur les règles adoptées par le lieu où se tiendra la réunion en termes d'accès, de quarantaine et de certifications à exposer.

Les actionnaires de la société anonyme **PHOTONIKE CAPITAL SA**, dont le siège social est établi à Avenue Luise 65, Bte 11, Bruxelles City Center, 1050 Bruxelles, inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le n°0808.462.831 (ci-après la "Société"), sont, par la présente, invités à participer à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra le 22 Juillet 2021, à 9h00 à Vie Salandra 18 Conference Hall Regus en Rome (Italie), afin de délibérer et de voter sur l'ordre du jour de l'assemblée.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire est le suivant:

- 1) Validation de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 2) Présentation des comptes annuels et du rapport de gestion du Conseil d'administration
- 3) Présentation du rapport de l'Auditeur Externe
- 4) Approbation des comptes annuels de Photonike Capital SA au 31-12-2020.
- 5) Décharge donnée aux administrateurs pour les exercices 2020.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale ordinaire, et pour planifier la conformité et les obligations légales relatives à la lutte contre le virus COVID 19, les actionnaires voudront bien se conformer aux articles 33 et 34 des statuts de la Société en enregistrant leur présence par email (assembleegenerale@photonike.com) pour le 8 Juillet 2020 au plus tard, pour être admis à l'Assemblée. Les actionnaires participants devront envoyer le certificat bancaire des actions en leur possession et l'attestation de blocage de la négociation jusqu'à la date suivant celle de l'Assemblée Générale.

Les documents sociaux en cours d'approbation sont consultables sur le site internet de la société et sur la page Euronext dans la rubrique Communiqués de presse.

Pour toute information complémentaire, veuillez visiter le site www.photonike.com ou envoyer un courriel à l'adresse suivante: assembleegenerale@photonike.com .

La Conseil d'Administration
Photonike Capital SA